



COMMUNE D'AUBONNE

Réservation de matériel

Organisateur

Société Responsable

Adresse NPA Localité

Tél. E-mail

Manifestation

Genre de manifestation Date

Horaires..... Période d'utilisation.....

Lieu de montage.....

Matériel communal

Nbr	Stock	Matériel facturé
	4	Petites cantines 4 m x 4m
	4	Grandes cantines 8 m x 4m
	1	Tente pour grillades
	4	Cantines clic-clac 4 m x 4 m
	1	Cantine clic-clac 8 m x 4 m
	1	Cantine premium 6 m. x 8 m.
	50	Tables 3 m. et bancs
	16	Tables 2 m. et bancs
	10	Plateaux 3m. + chevalets
	15	Tables mange debout
	1	Remorque frigorifique <i>Livraison par nos soins.</i>

Nbr	Stock	Matériel supplémentaire
	4	Eclairage/cantine
	4	Chauffage/cantine
	3	Tableau électrique 16 ampères
	3	Tableau électrique 32 ampères
	2	Tableau électrique 63 ampères

Nbr	Stock	Matériel gratuit *
	2	Un lot comprend une cantine clic-clac 4 m. x 4 m. avec 2 tables de 2 m. et 4 bancs + coffre de matériel et bidons d'amarrage

*** Matériel gratuit :** Le matériel devra être pris en charge, monté puis restitué par le locataire auprès du responsable du matériel communal. Les horaires de retrait et de restitution devront être convenus au minimum une semaine avant la manifestation.

En cas de dégâts constatés ou si le matériel n'est pas rangé correctement, des frais seront facturés.

Conditions de location

Délai de réservation

Ce questionnaire, dûment complété et signé, doit être envoyé par email, par poste ou déposé au guichet minimum **30 jours** avant la location.

Etablissement d'un devis

Sur la base de votre demande, la Municipalité se déterminera et un devis vous parviendra par e-mail. Si vous approuvez celui-ci, il vous faudra nous le retourner dûment signer et c'est seulement à ce moment-là que nous vous réserverons le matériel demandé.

Mise à disposition du matériel

Les dispositions pour la livraison vous seront communiquées sur le devis qui sera établi.

Aubonne, le

Signature du demandeur